L'histoire du Cemagref ne s'écrira pas sans nous !

PÉTITION

A l'initiative de l'intersyndicale SUD-Recherche-EPST / FO / CGT du Cemagref
A l'attention des ministres en charge de la Recherche, de l'Agriculture, de l'Environnement

La révision du décret organique du Cemagref constitue un enjeu majeur pour l'avenir de l'Etablissement et de ses personnels : Quelles missions pour l'Etablissement ? Quelles tutelles ministérielles ? Quel(s) statut(s) pour les personnels ? Quel dispositif d'évaluation ? Quelle organisation scientifique ? Quelles structures de concertation associant les personnels ?
Elle ne saurait se traiter uniquement entre le Directeur Général et les ministères de la Recherche et de l'Agriculture, en écartant les personnels de tout débat de fond.

Les personnels du Cemagref soussignés, de tous statuts, fiers de leur travail et attachés au devenir de leur établissement, demandent :

- l'annulation du CTPC extraordinaire reconvoqué le 29 juin pour l'adoption d'un projet de décret élaboré sans concertation et qui laisse la porte ouverte à toutes les dérives tant il reste flou sur des sujets essentiels (missions, personnels, organisation…)

- l'ouverture d'un débat de fond entre les principaux ministères concernés par les activités de l'Etablissement (Recherche, Agriculture, Environnement), la direction générale et les représentants des personnels pour donner au Cemagref les moyens, réglementaires et budgétaires, d'être un EPST à part entière, un EPST durable, avec des personnels titulaires.

Prénom, Nom	**Statut**	**Signature**